



Le mardi 19 juillet 2011

Chers membres du personnel,

Nous sommes très conscients de la frustration que beaucoup d'entre vous ont ressentie en cherchant un endroit où stationner leur voiture au cours de la dernière semaine. Le Comité du stationnement de l'HGJ s'efforce de régler ces difficultés et veillera à ce que les changements liés au stationnement soient plus clairs et s'effectuent plus facilement à l'avenir.

Veillez nous excuser pour le court préavis lors du dernier changement apporté et pour les inconvénients que cela a pu vous causer. En raison de circonstances hors de notre contrôle, nous disposions de très peu de temps pour communiquer avec les employés.

Tous les employés de l'HGJ jouent un rôle important et contribuent au bon fonctionnement de l'hôpital au quotidien. C'est pourquoi il n'a pas été facile de déterminer quels employés devaient se déplacer.

La sélection des employés à déplacer se fait en fonction des critères établis par le comité du stationnement de l'HGJ, formé de représentants de nombreux services incluant les soins infirmiers, la médecine, les ressources humaines, les syndicats, les finances, les services techniques et la sécurité.

Soulignons que, avant de demander à un employé de se déplacer, nous prenons en considérations des critères bien spécifiques :

- Les besoins des employés handicapés
- Les horaires de changement de quarts de travail
- Le rôle du personnel dans les soins cruciaux aux patients.

Actuellement, il reste 500 places de stationnement sur le site. La priorité est donnée au personnel assurant les soins de première ligne selon le rôle qu'ils ont à jouer dans les soins cruciaux aux patients.

Le comité du stationnement veut s'assurer que ces critères sont respectés pour toutes les personnes qui stationnent à l'HGJ, que ce soit sur les lieux ou aux alentours, et ce, sans égard au poste occupé par chacun à l'hôpital (y compris les directeurs et la haute direction). Le comité reconnaît qu'il y a eu des lacunes dans le passé, mais il voit à corriger la situation.

Vous trouverez une carte indiquant l'emplacement du terrain de stationnement Bedford à jgh.ca/now. Le service de navette fonctionne de 4h30 à 00h30. Une navette additionnelle a aussi été ajoutée durant les heures d'affluence pour répondre aux besoins des utilisateurs entre 7h à 10h et 14h à 18h.

Le comité du stationnement continue de chercher des solutions de rechange, y compris la possibilité d'utiliser des terrains de stationnement et des services de navette de l'Ouest-de-l'Île et de la Rive-Sud.

Si vous avez des suggestions ou des questions concernant le stationnement, veuillez envoyer un courriel à pavk@jgh.mcgill.ca.

Le comité du stationnement de l'HGJ